



Tél : 02 98 81 11 21

ufalenivot@lenivot.net

Le Nivot, 29590 Lopérec

www.lenivot.net

Organisme de formation enregistré sous le n° 53290978029.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Le CQP salarié qualifié en production porcine est une formation professionnelle portée par un comité de pilotage régional composé de : CPRE Agriculture, OCAPIAT, ANEFA Bretagne, groupements de producteurs de porcs.

CQP Salarié qualifié en production porcine



CONTACT

Alain DEQUIN

Coordinateur
formation continue

adequin@lenivot.net

02 98 81 11 21



6 mois pour préparer votre futur métier

● OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les compétences pour occuper un emploi d'ouvrier qualifié en élevage porcin

● **DURÉE** : 340 heures à l'École du Nivot + 640 heures en entreprise

● ENTRÉE EN FORMATION

Entrée en formation possible au début de chaque bloc de compétences

● LIEU

École du Nivot - Le Nivot - 29590 Lopérec

● CONDITIONS D'INSCRIPTION

-> avoir effectué une immersion en élevage porcin d'une semaine au minimum

-> avoir un contrat avec une entreprise

-> passer un entretien de positionnement pour examiner le projet professionnel et les ajustements éventuels de parcours

Le CQP salarié qualifié en production porcine

● DIPLOME PRÉPARÉ

Certificat de qualification professionnelle salarié qualifié en production porcine délivré par la CPNE agriculture.

● QUATRE MODULES

- **maternité** : assister les mises-bas, réaliser les soins aux porcelets et le suivi des animaux
- **suivi du troupeau reproducteur** : participer à la gestion des lots de truies, détecter les chaleurs et réaliser les inséminations artificielles, assister le technicien pour l'échographie
- **post-sevrage et engraissement** : participer aux interventions sur les animaux, surveiller et soigner, préparer et distribuer les aliments
- **hygiène et biosécurité** : respecter les conditions d'hygiène, réaliser les opérations de désinfection, contrôler et faire la maintenance des équipements

Chaque bloc peut être suivi séparément des autres.

Des **modules complémentaires** :

- Prévenir les risques professionnels, alerter, secourir
- Castrer les porcelet sans douleur



➔ POURSUITE DE PARCOURS

Le CQP SQPP est destiné à une entrée directe dans l'emploi. Cependant, des qualifications complémentaires utiles en élevages peuvent être visées : maintenance des équipements d'élevage, habilitations électrique, etc.

➔ LES MÉTIERS

Agent d'élevage porcin avant évolution vers des emplois de technicien d'élevage, technicien conseil, responsable d'élevage ou éleveur.

➔ TARIF ET FINANCEMENT

Coût pédagogique financée à 100 % via l'opérateur de compétences OCAPIAT : plan de formation des entreprises, contrat de professionnalisation

Restauration possible le midi au self à la charge de l'apprenant. Tarif : nous contacter selon votre situation

Pas de logement sur place

Nos formations et nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour toutes informations, nous contacter au 02 98 81 11 21 ou à l'adresse mail ufalenivot@lenivot.net

● EVALUATION

Evaluations pratiques, au centre et en élevage, pour les 4 blocs de compétences

Présentation d'un rapport technique devant un jury professionnel suivi d'un entretien d'explicitation avec le jury

● PUBLICS

- personnes en reconversion voulant accéder rapidement à des emplois sur le territoire
- salariés agricoles souhaitant : gagner en technicité pour évoluer dans leur métier
- personnes souhaitant se spécialiser en production porcine après une formation initiale

● AVANTAGES du CQP SQPP

- une formation rémunérée
- une formation pratique en alternance favorisant l'insertion dans l'emploi
- un appui pour trouver une entreprise d'accueil par l'Ecole du Nivot, les ANEFA et les groupements de producteurs
- des offres d'emploi accessibles directement en sortie de formation via les ANEFA de Bretagne

Satisfaction des participants :

✓ 100 % d'entre eux recommandent la formation

Résultats à l'examen :

✓ 100 % de réussite en 2023